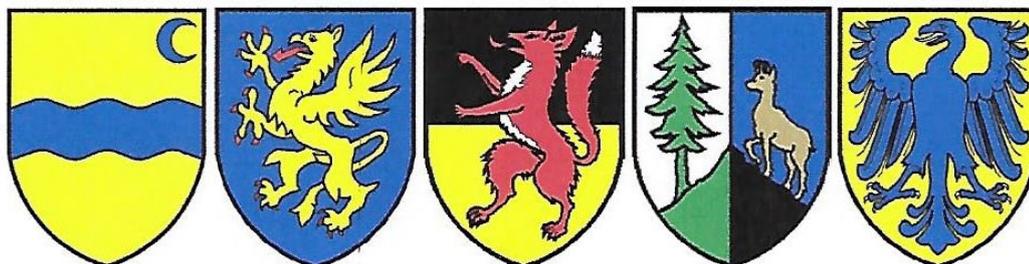


ASSOCIATION SCOLAIRE & PARASCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU HAUT-LAC

Objet : RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES



Noville, le 29 mai 2022

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

de la commission de gestion et des finances pour
le préavis 01/2022 relatif comptes 2022

	Séances					Emoluments		Signatures
Rapporteur : Mme Muriel Auberson	18.05.22							
Membres : M. Pascal Aeberhard	18.05.22							
M. Mark Brissat	18.05.22							
M. Sunil Khurdi	18.05.22							
M. Jean-Daniel Zufferey	18.05.22							

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission de gestion et des finances chargée de l'étude du préavis 01/2022 s'est réunie le mercredi 18 mai 2022 à la Maison de Commune de Roche. Nous remercions Messieurs Marc-Olivier Narbel, membre du CODIR et Monsieur Yvan Crausaz, boursier de la Commune de Villeneuve pour leur disponibilité, les informations et les réponses qu'ils nous ont fournies.

Les différents postes de ces comptes ont été détaillés par M. Crausaz à l'entière satisfaction des membres de la commission de gestion et des finances. Les explications de M. Crausaz aux questions de la commission ont été claires et précises.

Le dépassement budgétaire observé pour ces comptes 2021 est principalement dû aux deux préavis de l'année 2021, à savoir les constructions effectuées à Villeneuve et à Roche, ainsi que l'engagement de la Directrice de projet. Il est à noter que les amortissements annuels des investissements pour 2021 sont réduits de moitié vu que ces installations ont été finalisées seulement en août 2021.

En conclusion et au vu de ce qui précède, les membres de la commission recommandent à l'unanimité d'accepter les comptes 2021 tel que présentés.

vu le préavis N° 1/2022 relatif aux comptes 2021 ;
ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet.
considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

décide

D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 tels que présentés

De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion.

Ont signé :

Pascal Aeberhard

Muriel Auberson

Mark Brissat

Sunil Khurdi

Jean-Daniel Zufferey